

ATTESTATION DE BONNE EXECUTION N°012/2021

Je soussigné, Monsieur KOUMA MAHAMADOU, Coordonnateur National, atteste que le Cabinet de l'Institut de Formation Sainte Marie (CIFSM), représenté par les consultants Dr ADOU Bosson Camille et M. KOUMAN Kouakou Bini, a réalisé avec satisfaction la mission mentionnée ci-dessous :

Objet : Étude de base sur la capacité d'atténuation et d'adaptation des populations riveraines aux effets de l'érosion côtière et de la dégradation des aires protégées.

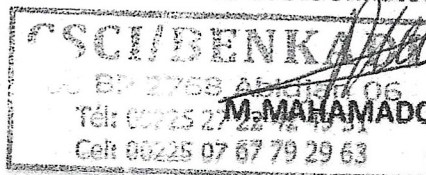
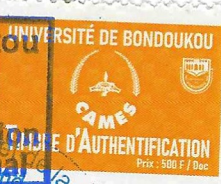
Référence : N°CSCI/BENKADI/2021/E0004

Lieu : Abidjan

Période : 17 Août 2021 au 20 Décembre 2021

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 28/12/2021



Le Coordonnateur National

M. MAHAMADOU Kouma

